

Les formations de licence (L3) du département de FLE

Certificat FLE & UEOS FLE (option FLE)

UEOS PCL (option PCL)



Calendrier de la Faculté Arts, Lettres, Langues

Année universitaire 2022-2023

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier 2023		
1 J	Journées d'information	1 S		1 M		1 J		1 D			1 D	Vacances Noël		
2 V		2 D		2 M		2 V		2 L			2 L			
3 L		3 L		3 J		3 S		3 M			3 M			
4 D		4 M		4 V		4 D		4 M			4 M	Examens		
5 L	Rentrée s. impairs	5 M	5	5 S		5 L		5 J			5 J	Semestres impairs session 1		
6 M		6 J		6 D		6 M		6 V			6 V			
7 M	1	7 V		7 L		7 M		7 S			7 S			
8 J		8 S		8 M		8 J		8 D			8 D			
9 V		9 D		9 M		9 V		9 L			9 L			
10 S		10 L		10 J		10 S		10 M			10 M	Examens		
11 D		11 M		11 V		11 D		11 M			11 M	Semestres impairs session 1		
12 L		12 M	6	12 S		12 L		12 J			12 J			
13 M		13 J		13 D		13 M		13 V			13 V			
14 M	2	14 V		14 L		14 M		14 S			14 S			
15 J		15 S		15 M		15 J		15 D			15 D			
16 V		16 D		16 M		16 V		16 L			16 L			
17 S		17 L		17 J		17 S		17 M			17 M			
18 D		18 M		18 V		18 D		18 M			18 M	1		
19 L		19 M	7	19 S		19 L		19 J			19 J			
20 M		20 J		20 D		20 M		20 V			20 V			
21 M	3	21 V		21 L		21 M		21 S			21 S			
22 J		22 S		22 M		22 J		22 D			22 D			
23 V		23 D		23 M		23 V		23 L			23 L			
24 S		24 L		24 J		24 S		24 M			24 M			
25 D		25 M	8	25 V		25 D		25 J			25 J	2		
26 L		26 M		26 S		26 L		26 M			26 M			
27 M		27 J		27 D		27 M		27 V			27 V			
28 M	4	28 V		28 L		28 M		28 S			28 S			
29 J		29 S		29 M		29 J		29 D			29 D			
30 V		30 D		30 M		30 V		30 L			30 L			
31 L		Vacances Toussaint		31 J		31 M		31 S			31 M			

Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet		
1 M	3	1 M	6	1 S		1 L		1 L			1 J		1 S	Examens			
2 J		2 J		2 D		2 M		2 M			2 V		2 D				
3 V		3 V		3 L		3 M		3 M			3 S		3 L				
4 S		4 S		4 M		4 J		4 J			4 D		4 M				
5 D		5 D		5 M		5 V		5 V			5 L		5 M				
6 L		6 L		6 J		6 S		6 S			6 M	Jurys	6 J				
7 M		7 M		7 V		7 D		7 D			7 M		7 V				
8 M	4	8 M	7	8 S		8 L		8 L			8 J		8 S				
9 J		9 J		9 D		9 M		9 M			9 V		9 D				
10 V		10 V		10 L		10 M		10 M			10 S		10 L	Jurys			
11 S		11 S		11 M		11 J		11 J			11 D		11 M				
12 D		12 D		12 M		12 V		12 V			12 L		12 M				
13 L		13 L		13 J		13 S		13 S			13 M		13 J				
14 M		14 M		14 V		14 D		14 D			14 M		14 V				
15 M		15 M	8	15 S		15 L		15 L			15 J		15 S				
16 J		16 J		16 D		16 M		16 M			16 V		16 D				
17 V		17 V		17 L		17 M		17 M			17 S		17 L				
18 S		18 S		18 M		18 J		18 J			18 D		18 M				
19 D		19 D		19 M		19 V		19 V			19 L		19 M				
20 L		20 L		20 J		20 S		20 S			20 M		20 J				
21 M		21 M		21 V		21 D		21 D			21 M		21 V				
22 M		22 M	9	22 S		22 L		22 L			22 J		22 S				
23 J	5	23 J		23 D		23 M		23 M			23 V		23 D				
24 V		24 V		24 L		24 M		24 M			24 S		24 L				
25 S		25 S		25 M		25 J		25 J			25 D		25 M				
26 D		26 D		26 M		26 V		26 V			26 L		26 M				
27 L		27 L		27 J		27 S		27 S			27 M		27 J				
28 M		28 M		28 V		28 D		28 D			28 M		28 V				
			10	29 S		29 L		29 L			29 J		29 S				
				30 D		30 M		30 M			30 V		30 D				
				31 J		31 M		31 M					31 L				

Début des cours :

lundi 5 septembre 2022

SOMMAIRE

Calendrier universitaire	2
Présentation du département et des formations de FLE	4
Parcours PCL.....	5
Option FLE et Certificat FLE.....	8
Poursuite d'études en Master	13
Informations diverses	14

Les formations de licence proposées par le département de FLE (français langue étrangère)

Responsable du département

Clara MORTAMET, clara.mortamet@univ-st-etienne.fr

Responsable des formations de licence

Céline JEANNOT PIÉTROY, celine.jeannot@univ-st-etienne.fr

Les formations de licence proposées par le département de FLE de l'Université Jean Monnet s'adresse à des étudiant-e-s de licence ou en reprise d'études intéressé-e-s par une **découverte de l'enseignement des langues**, de la **didactique des langues** ou par une poursuite d'études dans ce domaine. Ces formations donnent de premières bases pour enseigner les langues ; elles permettent aussi de réfléchir sur l'enseignement de toute langue, qu'elle soit étrangère ou régionale, et sur l'importance de son contexte d'enseignement.

Nous proposons les formations suivantes :

1 – Le parcours PCL (professeur-e de collège et de lycée), est intégré aux licences LLCER pendant l'année de L3, et s'adresse aux futur-e-s enseignant-e-s de langues. Il se déploie au travers de 2 UEOS (1 au semestre 5, 1 au semestre 6)

2 – L'option FLE de licence est intégrée à la 3^{ième} année de licence (L3)

- LLCER anglais,
- LLCER espagnol,
- Lettres modernes,
- LEA,
- Sciences de l'éducation.

Elle se déploie au travers de 5 UEOS (3 au semestre 5, 2 au semestre 6)

3 – Le certificat de licence FLE, indépendant, permet de compléter toute licence déjà acquise. Il inclut les mêmes enseignements que l'option FLE, mais bénéficie d'un régime d'inscription indépendant.

Inscriptions :

- Pour les options FLE et PCL, l'inscription se fait au secrétariat des départements de L3.
- Pour le Certificat FLE, demander un formulaire d'admission à la scolarité ALL (campus Papin), et justifier d'une licence. La demande sera examinée par la responsable des formations de licence.

Voici les adresses des enseignantes permanentes engagées dans ces formations. Vous pouvez les contacter pour plus d'informations :

- Céline JEANNOT PIÉTROY, celine.jeannot@univ-st-etienne.fr
- Clara MORTAMET, clara.mortamet@univ-st-etienne.fr
- Marie-Christine FOUGEROUSE, marie.christine.fougerouse@univ-st-etienne.fr

Parcours PCL : Professeur-e de collège et de lycée

Présentation

La Faculté ALL propose à l'ensemble des licences de langues vivantes LLCER (anglais, espagnol, S5 et S6) un parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement. Ce parcours consiste en 2 UEOS assurées par le Département de Français langue étrangère, qui dispose d'une expertise en didactique générale des langues et des cultures.

Public

Cette UE s'adresse exclusivement aux étudiant-e-s des Départements de langues vivantes étrangères de la Faculté ALL (anglais, espagnol) projetant de s'orienter vers l'enseignement de leur langue étrangère de spécialité, en collège ou lycée, et donc de préparer le CAPES ou l'Agrégation correspondants.

SEMESTRE 5

Bloc	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Histoire de la didactique des langues		24	Examen terminal 2h	Examen terminal 2h	Ecrit terminal 2h	2	1

SEMESTRE 6

Bloc	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Outils et méthodes pour l'enseignement des langues 1. Cours d'initiation 2. Observation des classes : Stage d'observation (15 h)		24	dossier	dossier	Reprise du dossier	2	1

Descriptif des cours - Semestre 5

UEOS Histoire de la didactique des langues

Grâce Ranchon, 24h

Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'à aujourd'hui ;
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.

Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle, approche communicative, approche actionnelle, approches plurielles, etc.

– Les théories de l'apprentissage : behaviorisme, cognitivisme, socio-constructivisme, approches de l'interlangue.

Methodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Bibliographie

BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, Le français langue étrangère, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.
CASTELLOTTI V., 2018, Pour une didactique de l'appropriation ; diversité, compréhension, relation, Didier.
CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG.
CYR P., 1998, Les stratégies d'apprentissage, Paris, CLE international.
DABENE L., 1994, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Hachette.
GALISSON R., 1980, D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères, Paris, CLE international.
GAONAC'H D., 2012, Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère, Hatier.
GERMAIN C., 1993, Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire, Paris, CLE International.
MARTINEZ P., 1996, La didactique des langues étrangères, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.
PUREN C., 1988, Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris, CLE international.
PUREN C., BERTOCCHINI P., COSTANZO E., 2012, Se former en didactique des langues, Ellipses.

Descriptif des cours - Semestre 6

UEOS Initiation à la didactique des langues et des cultures

Marie-Christine Fougerouse, 24h

Objectifs

Cette UEOS vise à apporter une première sensibilisation et des bases qui seront utiles pour la préparation à l'épreuve pré-professionnelle de l'oral du CAPES, ainsi que pour les observations sur le terrain organisées dans le cadre de cette préparation par les ESPE.

Contenus et méthodologie

Cette UEOS se compose d'apports théoriques concernant la didactique des langues et des cultures (« Cours d'initiation » de 24 heures), ainsi que d'un stage d'observation sur le terrain (15 heures) donnant lieu à un mémoire écrit (de 8-10 pages environ hors annexes). Il s'agit d'une UE « interlangues » : le cours d'initiation portera sur la didactique générale des langues - même si bien entendu pourront être comparées, sur tel ou tel point, les traditions didactiques des différentes langues - et les étudiants seront invités à apporter en cours des observations faites dans des classes de langues vivantes différentes, à des niveaux différents, de l'enseignement en collège ou lycée, pour offrir au groupe des éléments de comparaison et de réflexion.

Évaluation

Les observations et la rédaction du mémoire de stage correspondant sont obligatoires. Le mémoire de stage d'observation, thématiqué et problématisé, est la seule évaluation de cette UE. Il est en relation étroite avec les 24 heures du Cours d'initiation : il s'agit pour l'étudiant de montrer qu'il est capable de recueillir systématiquement des données d'observation ciblées et de les présenter rationnellement en réutilisant à cet effet les concepts et modèles présentés et travaillés pendant le cours. Le mémoire de stage vérifiera, par l'analyse des observations et la réflexion, l'appropriation des données théoriques du cours.

Bibliographie

Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs, Conseil de l'Europe, 2018, www.coe.int/lang-cecr

Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, 2001, Paris : Éditions Didier /Conseil de l'Europe.

CUQ J.-P. (dir.), 2003, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, Clé International.

GERMAIN C., 1993, Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire, Paris, Clé International.

MARTINEZ P., 1996, La didactique des langues étrangères, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.

PORCHER L., 1995, Le français langue étrangère, Paris, Hachette.

PUREN C., BERTOCCHINI P., COSTANZO E., 2012, Se former en didactique des langues, Paris : Ellipses.

PUREN C., 1988, Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris, Clé International.

TAGLIANTE C., 2006, La classe de langue, Nouvelle édition, Paris : Clé International, coll. « Techniques et pratiques de classe ».

Option licence FLE et Certificat FLE

Cette option s'adresse aux étudiant-e-s de licence de langues vivantes (départements de LLCER), de lettres modernes, de LEA et de Sciences de l'éducation et peut s'intégrer dans leur 3^e année de licence, semestres 5 et 6.

Le **Certificat FLE** permet une inscription indépendante à ces mêmes enseignements, pour des étudiant-e-s d'autres cursus, salarié-e-s, enseignant-e-s, retraité-e-s, etc. qui auraient déjà une licence.

Elle comprend 5 UEOS réparties sur les semestres 5 et 6.

SEMESTRE 5

Bloc	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Histoire de la didactique du FLE		24	Travaux en cours de semestre	Travail en fin de semestre	Ecrit terminal 2h	4	1
Phonétique et phonologie pour l'enseignement du FLE		24	Travaux en cours de semestre	Travail en fin de semestre	Ecrit terminal 2h		1
Apprentissage d'une langue nouvelle		24	Oral Et journal de bord	Oral Et journal de bord	Oral Et journal de bord		1

SEMESTRE 6

Bloc	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Actualité de la didactique du FLE		24	Travaux en cours de semestre	Travail en fin de semestre	Ecrit terminal 2h	4	1
Morphologie et syntaxe pour l'enseignement du FLE		24	Travaux en cours de semestre	Travail en fin de semestre	Ecrit terminal 2h		1

Descriptif des cours - Semestre 5

UEOS 1 – Histoire de la didactique du FLE

Mme Jeannot Piétroy, 24h

Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'aux années soixante-dix.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.
- Mener une réflexion sur les stratégies d'enseignement / apprentissage d'une langue nouvelle.

Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, etc.
- Objectifs et caractéristiques des méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale et audio-visuelle.
- Analyse critique des différentes méthodologies et de leur apport à la didactique des langues.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Évaluation

L'étudiant-e devra passer des évaluations de contrôle continu au cours du semestre.

Bibliographie

- BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.
- CHISS J.-C., 2020, *De la pédagogie du français à la didactique des langues. Les disciplines, la linguistique et l'histoire*, L'Harmattan.
- CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.
- GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.
- GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.
- MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.
- PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE international.
- PUREN C., 2007, « Histoire de la didactique des langues-cultures et histoire des idées », *Cuadernos de filología francesa*, n°18, p.127-143.
- PUREN C., BERTOCCHINI P., COSTANZO E., 2012, *Se former en didactique des langues*, Ellipse.

UEOS 2 – Apprentissage d'une langue nouvelle : chinois OU japonais

Sihong Lin, Grâce Ranchon, 24h (2 groupes)

Objectifs

- Se confronter à l'apprentissage d'une langue lointaine et nouvelle pour l'étudiant-e.
- Mener une réflexion sur ses propres stratégies d'apprentissage et sur les stratégies d'enseignement mobilisées par l'enseignant-e.

Contenu

- Découverte et étude des langues et des socio-culture cibles.

Méthodologie

Les cours seront principalement centrés sur l'oral. Ils proposeront une approche interactive des langues et des socio-cultures cibles.

Évaluation

- Examen oral dans la langue nouvelle (contrôle continu et rattrapage, pas d'examen bloqué).
- rédaction d'une synthèse du « journal de bord » portant sur l'expérience d'apprentissage de la langue nouvelle (contrôle continu, bloqué et rattrapage).

Bibliographie

DODANE C., ESTRAN J., 2019, *Genre et tradition(s): Regards sur l'Autre et sur Soi au XX^e siècle*, L'Harmattan.
PELLETIER P., 2018, *La fascination du Japonais : idées reçues sur l'archipel japonais*, Le Cavalier Bleu Editions.

UEOS 3 – Phonétique et phonologie pour l'enseignement du FLE

C. Mortamet, 24h

Objectifs

- Découvrir les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du français.
- Décrire le système phonologique du français et ses variations
- S'initier à la prosodie du français et à quelques phénomènes remarquables (shwa et liaison)

Contenus

- Introduction à une discipline-source en didactique du FLE/S : la phonétique - phonologie. Présentation de quelques concepts-clés de la discipline.
- Éléments de phonétique acoustique. Les caractéristiques acoustiques des sons.
- Éléments de phonétique articulatoire. L'appareil phonatoire, le classement des sons du français. La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International.
- Le système phonologique du français, initiation à la variation, phénomènes particuliers (e muet, liaison, voyelles à double timbre)
- Éléments de prosodie, initiation à la variation, notions de syllabe, mot, groupe rythmique

Méthodologie

Les cours feront alterner exposés magistraux et travaux dirigés.

Évaluation

Evaluations de contrôle continu en cours de semestre.

Bibliographie

CARTON F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod.
GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
LAURET B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette FLE.
LEON M., LEON P., 2007, *La prononciation du français*, Paris, Armand Colin « La collection universitaire de poche ».

Descriptif des cours - Semestre 6

UEOS 4 – Actualité de la didactique du FLE

Mme Jeannot Piétroy, 24h

Objectifs

- Retracer l'évolution des méthodologies en didactique des langues et du français langue étrangère des années 1970 jusqu'aux avancées les plus récentes.
- Etudier les nouveaux publics du français langue étrangère.
- Développer des outils pour l'analyse de manuels de langue.

Contenu

- Travail sur les concepts : communicatif, éclectisme, notionnel, fonctionnel, actionnel, etc.
- Analyse de courants méthodologiques récents : approche communicative, perspective actionnelle, approches plurielles, et de leurs influences sur l'enseignement/apprentissage du FLE.
- Etude des travaux du Conseil de l'Europe pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : Niveau Seuil, Cadre européen commun de référence pour les langues, Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures, etc.
- Présentation de méthodes dites « non-conventionnelles » pour l'enseignement des langues.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue ainsi qu'une réflexion sur les outils pour la classe de langue.

Évaluation

Evaluations de contrôle continu en cours de semestre

Bibliographie

- ADAMI H., 2020, *Enseigner le français aux adultes migrants*, Hachette FLE
- BÉRARD E., 1991, *L'approche communicative*, Paris, Clé International.
- BOURGUIGNON, C., 2006, « De l'approche communicative à l'approche communicationnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures », *Synergie Europe*, n° 1, p.58-73.
- CANDELIER M., 2007, *CARAP – Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures*, Strasbourg, Centre européen pour les langues vivantes / Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Portfolio européen des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.
- PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*, Paris, Hatier / Didier.
- ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010, *Dictionnaire pratique du CECR*, Editions Orphys.
- VILPOUX C., BLANCHET P., 2015, *Eduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contextes francophones : démarches et outils*, Français et société, n°30, EME Editions.

UEOS 5 – Morphologie et syntaxe pour l'enseignement du FLE

Mme Silvia Aulagnon, 24h

Objectifs

- Connaître la différence entre grammaire traditionnelle et grammaires descriptives.
- Utiliser une méthodologie cohérente pour analyser les structures de base du français écrit et oral et réfléchir à la manière de les enseigner.

Contenus

- Une méthodologie d'analyse de la phrase simple (syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal) écrite et de l'énoncé oral.
- Première approche des types de phrases.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

Évaluation

Evaluations de contrôle continu en cours de semestre.

Bibliographie

- CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.
- DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.
- GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.
- LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.
- MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Poursuite d'études en master

PCL

orientation vers les **Mentions MEEF second degré, parcours anglais ou espagnol** (voir site de l'UJM, rubrique formations)

FLE :

orientation vers **le Master Didactique des langues**

Parcours FLE, ingénierie des formations en langues

Parcours Sociodidactique, valorisation de la diversité linguistique et culturelle

Fiches formation :

FLE : https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/master-XB/master-didactique-des-langues-parcours-fle-ingenierie-des-formations-en-langues-5_02_07_0011_FR.html

SD : https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/master-XB/master-didactique-des-langues-parcours-sociodidactique-valorisation-de-la-diversite-linguistique-et-culturelle-5_02_07_0012_FR.html

☞ voir aussi le livret master mention Didactique des langues : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/departements/fle.html>

Responsables et contacts :

Master 1 :	Sandra Tomc (✉ sandra.tomc@univ-st-etienne.fr)
Master 2 FLE, IF :	Céline Jeannot-Piétroy (✉ celine.jeannot@univ-st-etienne.fr)
Master 2 SD:	Marine Totozani (✉ marine.totozani@univ-st-etienne.fr)
	Valeria Villa Perez (✉ valeria.villa@univ-st-etienne.fr)
Mention DDL :	Clara Mortamet (✉ clara.mortamet@univ-st-etienne.fr)

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur internet :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>

Vu le Règlement Général des Études 2022-2023 de l'université Jean-Monnet (RGE), adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 08 mai 2022,

Vu le code de l'éducation,

Considérant les spécificités des formations de la faculté Arts, Lettres et Langues (ALL), il est fait précision ou dérogation aux dispositions du RGE par le présent Régime Spécifique des Études (RSE-ALL).

Le RSE-ALL assure la correspondance avec le RGE en reprenant la numérotation des articles concernés.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION (UEOS)

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

6.5. PRINCIPE DE SECONDE CHANCE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.6. REGLES DE PROGRESSION ET REDOUBLEMENT

6.6.1. Licence

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Pour pouvoir passer de L1 à L2, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

- au S1, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne à l'ECUE de langue A et à l'ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6,
- au S2, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6.

Pour pouvoir passer de L2 à L3, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

- au S3, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3,
- au S4, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3.

Licence mention Lettres modernes / Lettres et Humanités.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais n'ayant pas validé pas le semestre 2: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais n'ayant pas validé le semestre 1: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre du semestre 1.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e qui a trois absences injustifiées à un cours sera déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

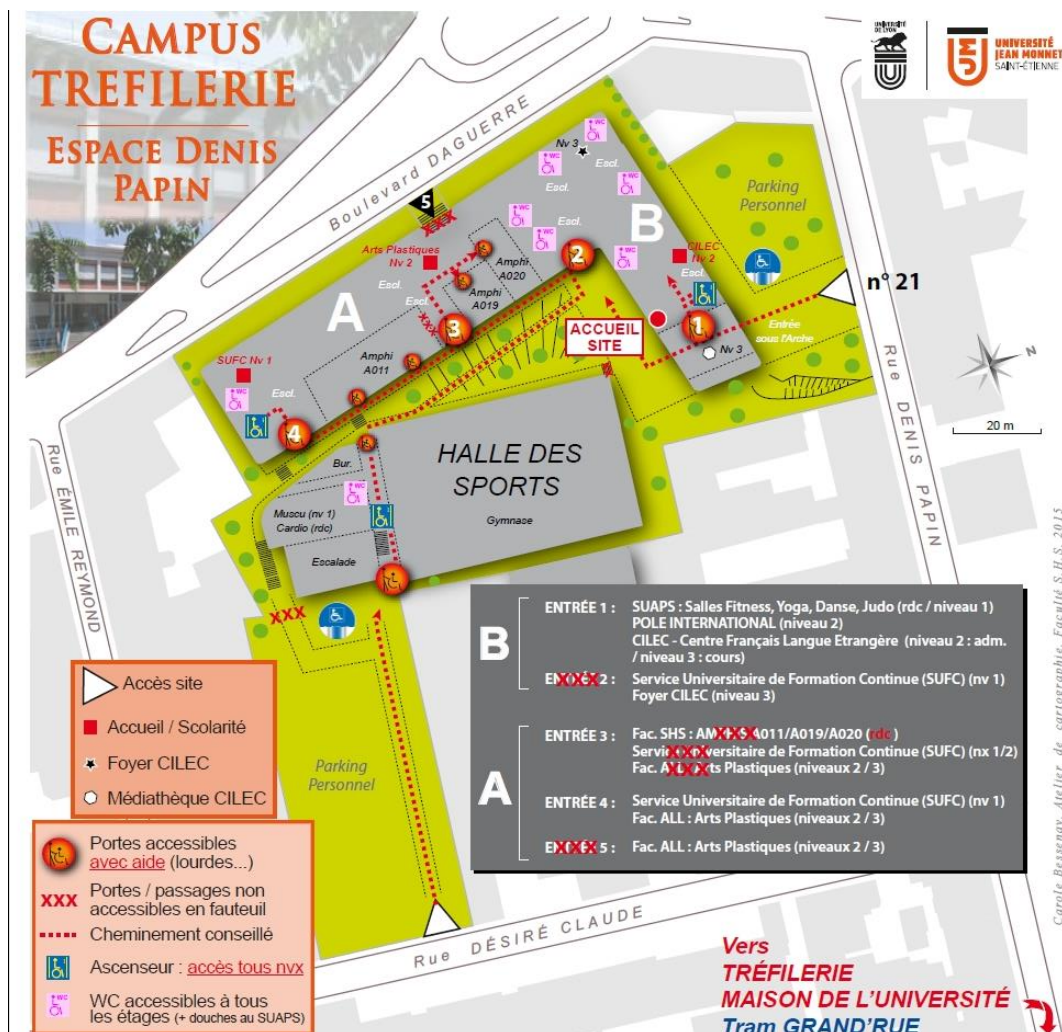
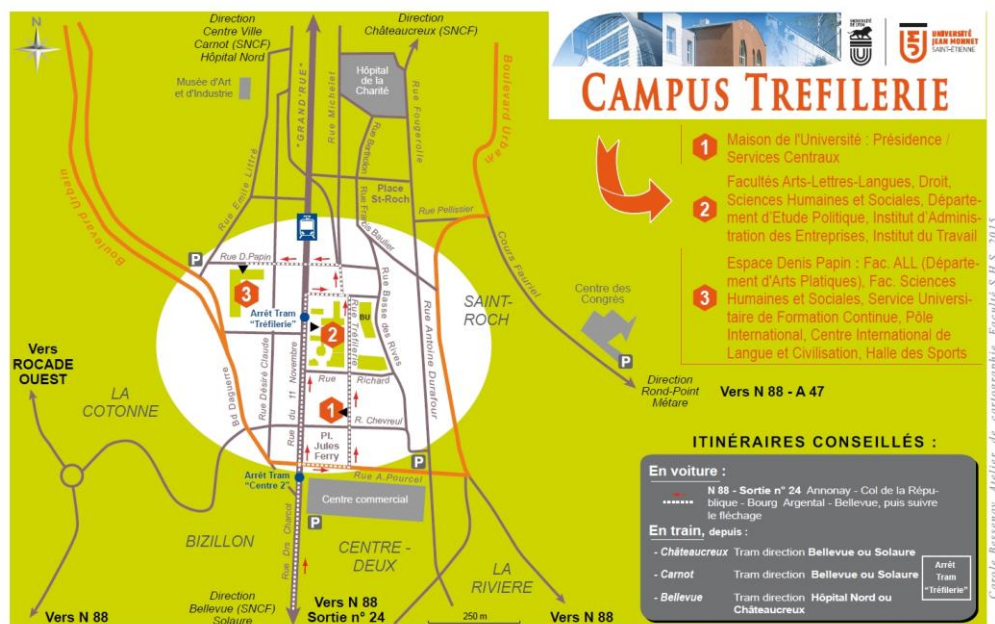
9. AMENAGEMENTS DES ETUDES – DISPENSES D'ASSIDUITE

Les demandes d'aménagements doivent être reçues au service de scolarité avant le 30 septembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 10 février 2023 pour les semestres pairs.

Dans le cadre des aménagements handicap, les certificats de la médecine préventive doivent être reçus au service de scolarité avant le 18 novembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 17 mars 2023 pour les semestres pairs.

–

Plan des sites ALL



SERVICES UNIVERSITAIRES

Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

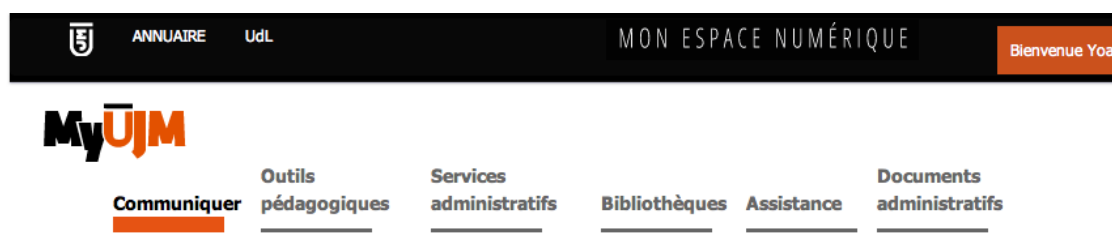
Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

- LES SERVICES NUMÉRIQUES



L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **des salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique.

Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

BIENVENUE À L'UJM



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS TUTEURS NUMÉRIQUES

du lundi au vendredi
de 12h à 14h
du 5 au 28 octobre
2022

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Métare : hall d'entrée de la Faculté de Sciences,
puis à partir du 26/09 hall d'entrée de la BU Sciences

Site Manufacture : hall d'entrée Bâtiment des
forges, puis à partir du 26/09 Learning center 1^{er} étage
bât. des forges

Site de Roanne :
à l'entrée de la BU Roanne

ASSISTANCE NUMÉRIQUE EN LIGNE

du lundi au vendredi
de 11h à 14h
et 17h à 19h

Hotline téléphonique : 04 77 42 17 86

Canal Rocket Chat : Tutorat Numérique Etudiant

Formulaire de demande d'assistance :
<https://tne.univ-st-etienne.fr/assistance/>

Adresse mail : tne@univ-st-etienne.fr

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

BIENVENUE À L'UJM



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS-RELAIS VIE DE CAMPUS

du lundi au vendredi
de 12h à 14h

du 5 au 23 septembre 2022

CULTURE
RESTAURATION
SPORT
LOGEMENT
TRANSPORT
SANTÉ
NUMÉRIQUE
MOBILITÉ
AIDES SOCIALES
BIEN-ÊTRE
PRÉVENTION
INTERNATIONAL
HANDICAP
ASSOCIATIONS
ORIENTATION
JOBS ÉTUDIANTS
...

Campus Tréfilerie

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Denis Papin : bâtiment A, hall grand amphi

Site DEPT : Salle de vie étudiante, 1^{er} étage

Campus Santé

Hall principal d'entrée

Campus Manufacture

Site Télécom : Hall principal d'entrée

Site CSI - Bâtiment des Forges : Hall principal d'entrée

Campus Métare

Site IUT : Stand à l'entrée de l'IUT du 5 au 09/09

Site FST : Hall principal d'entrée



bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr



ETUDES ET HANDICAP

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant.e.s en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
- un temps supplémentaire aux examens
- une aide à la prise de notes
- un accompagnement sur le campus
- une visite accessibilité campus
- le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
- une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel

Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en oeuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

Préparer sa rentrée à l'UJM

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiants de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur etc.). Rendez-vous sur la [page dédiée](#) pour les consulter et postuler !

Contacts :

Le Bureau est ouvert

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h.

Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : accueilhandicap@univ-st-etienne.fr
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>

A NE PAS OUBLIER, A COCHER

☐ **Mon inscription Administrative** avant 22 juillet 2022 pour les masters, avant le 1^{er} septembre pour les licences.

Ainsi je pourrai avoir accès mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante....

☐ **Je garde sur moi ma carte étudiante.** Elle me permet d'accéder aux locaux, de composer lors des examens, d'emprunter des livres, de manger au CROUS...

Les cartes étudiantes sont envoyées à l'adresse indiquées lors de mon inscription (je dois mettre à jours mes information si je déménage).

☐ **J'assite aux réunions de rentrée**

☐ **Mon inscription Pédagogique** pour les semestres impairs avant le 16 septembre 2022 et 27 janvier 2023 pour les semestres pairs.

Cela me permettra d'être inscrit aux cours, d'avoir des notes sur ces dernier et ainsi d'avoir un relevé de note indispensable à la validation de mon année.

☐ Si j'ai **un stage obligatoire**, faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signé par l'ensemble de partie avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté au moins 15 jours avant d'aller en entreprise.

☐ Je **consulte mes notes** provisoires des semestres impairs dès le 24 février 2022 sur mon espace MuYUJM. S'il y a un souci, je me signal immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

☐ Je **télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année.**

Ils me seront indispensable pour candidater à des masters ou des doctorats

☐ Je **regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté.**

C'est là que e trouverait les informations indispensables à la réussite de mes études